

MARDI 18 SEPTEMBRE 2018

Transition Energétique

INAUGURATION DES BORNES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET LANCEMENT DU SERVICE DE LOCATION DE VOITURES LIBRE SERVICE *TOTEM MOBI*

Jean-Pierre RICO, Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, Délégué aux transports et à la mobilité, Mylène CHARDES, Adjointe au Maire, Déléguée aux déplacements et à la circulation et Céline VACHEY, coordinatrice du pôle transition énergétique représentant M. Frédéric GUILLOT, Directeur Régional Délégué de l'ADEME OCCITANIE ont inauguré, en présence des partenaires, le réseau d'Installation de Recharge pour Véhicule Electrique (IRVE) que Montpellier Méditerranée Métropole, en partenariat avec l'Etat, a déployé sur son territoire.

Constitué de 66 bornes de recharge soit au total, 128 points de recharge, ce réseau contribue, depuis cette année, à réduire les nuisances sonores, à diminuer les émissions de carbone et à améliorer la qualité de l'air en accélérant la transition vers des véhicules propres. Cet investissement de la Métropole d'un montant de 800 000 € est soutenu à hauteur de 321 000€ par l'Etat, au titre des investissements d'avenir via l'ADEME. Il s'inscrit dans la politique engagée par Montpellier Méditerranée Métropole en matière de transition énergétique. Le lancement du service TOTEM mobi, service de location de voitures électriques libre-service, va dans le sens de cette transition énergétique et écologique.

“

Complémentaire de la Zone à Faible Emission que je me suis engagé à mettre en place avec l'Etat, et des actions menées en matière de transport et d'énergie renouvelable, le déploiement de ces 128 points de recharge électrique (66 bornes) sur la Métropole de Montpellier fait partie d'une vaste politique de réduction de la pollution de l'air et de protection du climat. C'est en facilitant le quotidien des utilisateurs de voitures électriques que les citoyens sont incités à préférer aux voitures diesels et essence des voitures électriques ou hybrides. Ainsi, la Métropole s'engage pour réduire les nuisances sonores, les émissions de carbone et améliorer la qualité de l'air sur l'ensemble de son territoire.



Philippe SAUREL
Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la Ville de Montpellier

UN RÉSEAU POUR UNE MOBILITÉ PLUS ÉCONOMIQUE ET PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

L'électricité fournie par ce réseau sera garantie d'origine renouvelable en provenance de barrages hydrauliques. Les futurs usagers de cette énergie verte contribueront à respecter l'environnement tout en réalisant des économies d'énergie significatives. Le coût moyen pour 100km est de 3 € pour un véhicule électrique contre 8 € pour un véhicule thermique (diesel, essence).

Deux types de bornes installées depuis janvier 2018

Les premiers travaux de pose ont démarré en janvier 2018 et permettront d'installer 2 types de bornes :

- 2 bornes de recharge rapide permettant une recharge du véhicule **en 30 minutes** pour les principaux lieux de passage,
- 64 bornes de recharge accélérée permettant une recharge du véhicule **en 2 à 3 heures**,

18 COMMUNES DE LA MÉTROPOLÉ EQUIPÉES, 31 BORNES À MONTPELLIER

35 bornes sont réparties sur 18 communes et 31 bornes sont installées à Montpellier dans des lieux de passage comme par exemple :

- Les abords de l'Hôtel de Ville et de la Métropole (bornes rapides),
- Les pôles d'échanges multimodaux (PEM) : Saint-Roch, Baillargues, Villeneuve-lès-Maguelone, Sud de France (bornes accélérées),
- L'ensemble des zones d'activité (bornes accélérées),
- Les parkings tramway et parkings relais (bornes normales).

UN INVESTISSEMENT TOTAL DE 800 000 €

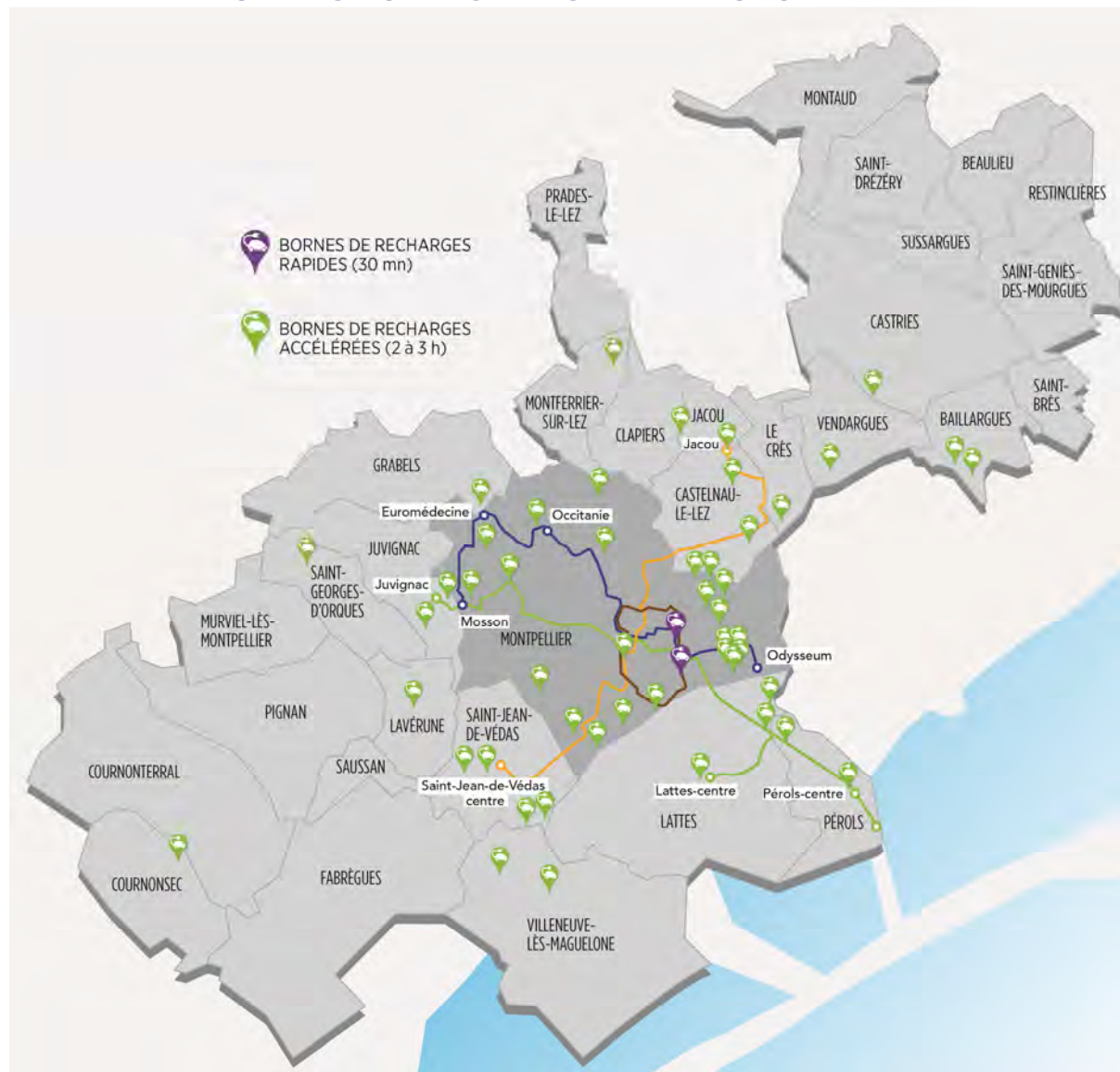
Pour déployer ce réseau, Montpellier Méditerranée Métropole, a sollicité le financement de l'Etat dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) de l'ADEME – Dispositif d'aide au déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables. Aux côtés de la Métropole, l'Etat contribuera au financement de ce réseau à hauteur de 321 000 €.

C'est Bouygues Energie & Services qui a été retenu, suite à un appel d'offre, pour assurer l'installation, la maintenance et l'exploitation du réseau de borne.

"Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME"



L'IMPLANTATION DES BORNES DANS LA MÉTROPOLE



LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Montpellier Méditerranée Métropole s'est engagée pleinement dans la transition énergétique et ce d'autant plus qu'elle constitue une opportunité en termes de développement et d'attractivité du territoire : activité économique générée, offre de services renforcée pour les habitants et les touristes, amélioration de la qualité de l'air, lutte contre la précarité énergétique. La Métropole s'est engagée dans 7 domaines :

- Engagement territorial et transversal pour la transition écologique et énergétique,
- Construction et rénovation énergétique de bâtiments publics et des logements,
- Développement des énergies renouvelables et du Réseau Montpelliérain de Chaleur et de Froid,
- Economie circulaire,
- Transports et mobilité des personnes et des marchandises,
- Métropole durable et intelligente,
- Politique alimentaire et territoriale.

L'ÉLECTRICITÉ, UNE ÉNERGIE EN FAVEUR DES MOBILITÉS DURABLES

Le coût moyen pour 100 km est de 3€ pour un véhicule électrique contre 8€ pour un véhicule thermique (diesel, essence). Les propriétaires d'un véhicule électrique ou hybride bénéficient d'une exonération totale ou partielle de la carte grise. Leurs dépenses d'entretien sont par ailleurs réduites (pas de vidange, pas de filtre à changer...).

Pour rechercher des économies d'échelle et assurer un meilleur service aux usagers, la Métropole de Montpellier s'est engagé dans le groupement de commande REVEO constitué de 9 Syndicats Départementaux d'Énergies (Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lot, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn) et des Métropoles de Montpellier et Toulouse.

Un abonné REVEO aura donc accès à l'ensemble des 900 bornes installées par le groupement de commande. Le coût de son abonnement annuel sera de 12 €, auquel il faudra rajouter en fonction du type de borne choisi entre 1,5 et 2€ de frais de connexion et 1,5 € / heure de charge de 7h à minuit.

Le réseau sera également accessible aux non abonnés (entre 3 et 4 € de frais de connexion et 4€/heure de charge).

TOTEM MOBI, LE SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN LIBRE SERVICE DANS LA MÉTROPOLE

TOTEM mobi est un service de location de véhicules électriques – les Twizy - en libre service (24/24 et 7/7) avec stationnement libre et gratuit, accessible à tous les conducteurs ayant le permis B et fonctionnant grâce à l'application mobile totem.mobi (disponible sur Apple et Android). Ce service permet aux agglomérations et métropoles de faciliter les déplacements urbain et péri-urbain, 24h/24, en complément des transports en commun. Il améliore ainsi la mobilité de tous - dont ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter une voiture - diminue les embouteillages et la pollution en incitant la multi-modalité. Adaptable aux spécificités de chaque agglomération ou métropole, TOTEM mobi ne nécessite pas d'infrastructures coûteuses et s'autofinance dès la 3ème année d'exploitation.

TOTEM mobi en quelques chiffres

- 30 Twizy à Montpellier,
- 4 500 conducteurs inscrits (+200/semaine),
- Plus de 10 000 locations/mois,
- Trajet moyen 35 mn,
- Coût moyen des locations 3 € (avec le pack 90),
- Moyenne d'âge 35 ans,
- 30 % des abonnés ont un permis de moins de 5 ans,
- Inscription à 1 €, pas d'abonnement, pas de pénalité jeune conducteur, dépôt de garantie par empreinte de CB non débitée, tout permis de conduire accepté,
- Tarif dégressif de 1€ le premier ¼ d'heure à 1 € de l'heure à partir de la 4ème heure, permettant les longues locations,
- Le sponsoring du service par des annonceurs (publicité sur les véhicules et sur l'appli) finance une partie du service et permet d'en baisser le coût d'usage.

UN OUTIL QUI RÉPOND AUX ENJEUX DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Une alternative au « tout-voiture »

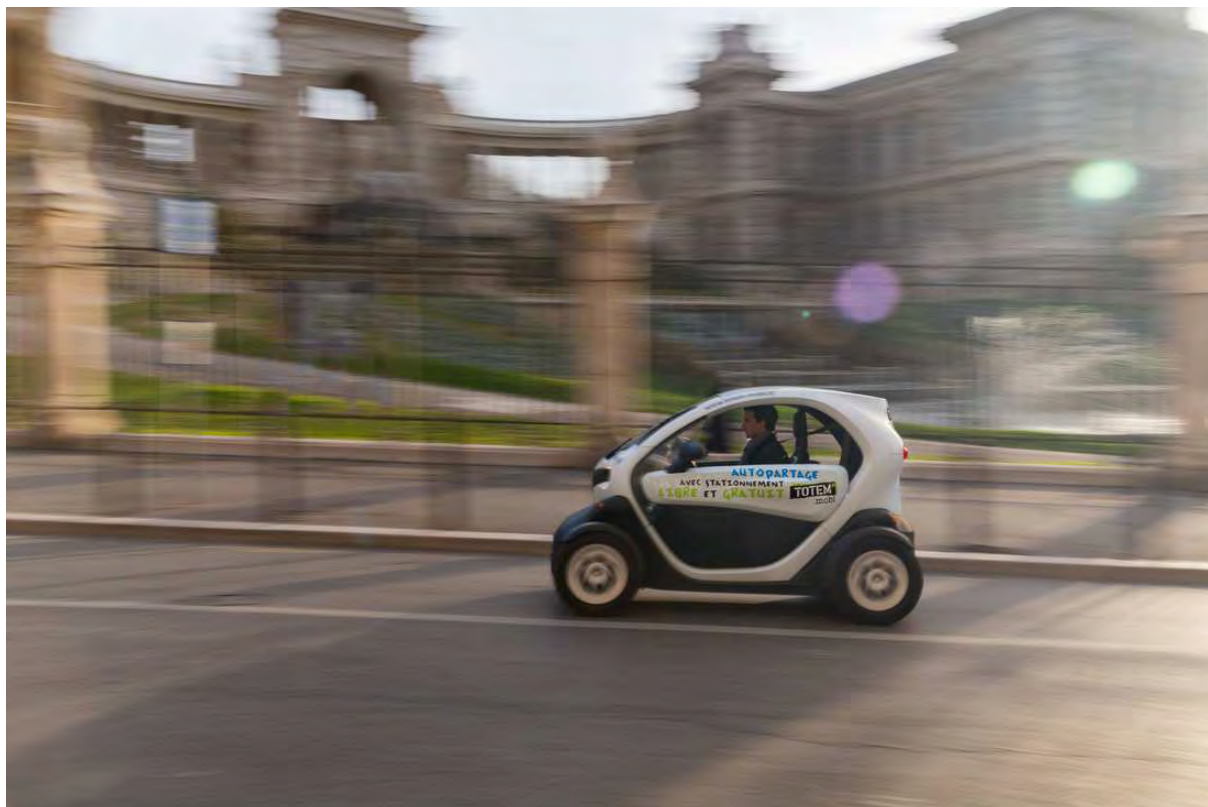
Les fondateurs de TOTEM sont convaincus que demain, posséder une voiture sera l'exception, divers moyens de transports seront payés à l'usage pour optimiser le coût, le plaisir, le temps et la fiabilité des trajets. Face à l'urgence climatique, des solutions techniques permettant de supprimer la pollution en centre-ville. Il restait à concevoir une alternative séduisante au « tout voiture », à un prix compétitif.

TOTEM mobi œuvre dans l'internet des objets, son système d'information relie l'intelligence aux smartphones à celle des ordinateurs placés dans les Twizy, dans un parcours conducteur rapide et fluide.

La Twizy électrique est adaptée à la ville et à l'autopartage en stationnement libre. Sa taille proche des gros scooters permet de se garer très facilement et très rapidement en ville. Son look sympathique en fait un objet mobile communicant.

Comment ça marche ?

Le conducteur s'inscrit sur l'application TOTEM mobi, provisionne son compte en achetant des TOKENS (unité de mobilité) puis géolocalise et réserve les véhicules. Début et fin de location doivent se faire sur les zones vertes indiquées sur l'appli et via une diode dans la Twizy. Le démarrage du véhicule se fait par bluetooth via l'appli. Les stations TOTEM mobi sont les points de charge situés en voirie ou sur les parkings d'entreprises, de campus, d'hôpitaux ou chez des commerçants partenaires. Les Jockeys (contrats en CDI) de TOTEM assurent la mise en charge des Twizy, leur répartition et leur nettoyage.



Visualiser la video de présentation de TOTEM mobi sur : <http://www.totem-mobi.fr/>



@PresseMTP
#TransitionEnergétique

newsroom.montpellier3m.fr

Contact presse – Laure CHAZOILLER
04 67 13 49 19 / 06 02 09 11 38
l.chazouiller@montpellier3m.fr